

## **QUINZE NOUVEAUX PROJETS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER**

**Québec, le 28 avril 2016** - La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de quinze nouveaux projets dans le cadre du programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*, pour une enveloppe totale de 373 300 \$. Les projets à portée régionale sont répartis dans sept régions administratives, tandis que plusieurs autres projets ont des impacts dans plusieurs régions à la fois. Tous ces projets sont rendus possibles grâce à une aide de près de 300 000 \$ accordée par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Les appuis financiers accordés permettront notamment l'élaboration d'un plan d'aménagement et de développement intégré des ressources de la Forêt habitée du mont Gosford, en Estrie. On pourra aussi voir trois zecs de l'Abitibi-Témiscamingue caractériser des secteurs à haut rendement pour la chasse à la gélinotte huppée, afin de poser des diagnostics et proposer des mesures d'harmonisation au MFFP lors de la planification des opérations forestières. Du côté de la réserve faunique de Mastigouche, on pourra mieux connaître l'emplacement et la qualité des sites de fraie de l'omble de fontaine de sept plans d'eau afin d'en assurer une meilleure protection dans un contexte de gestion intégrée des ressources.

Ce ne sont là que quelques exemples d'initiatives soutenues dans le cadre du programme pour 2016. La liste des projets approuvés est jointe en annexe.

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, a tenu à souligner que la prise en compte des ressources fauniques lors de la planification des opérations forestières est devenue incontournable. Selon M. Lessard, « le programme contribue à favoriser une meilleure compréhension des besoins des espèces fauniques afin de leur assurer des habitats de qualité et de permettre le maintien des activités économiques entourant la mise en valeur de la faune ». Pour le président-directeur général de la Fondation, M. André Martin, l'appui aux organismes voués à la protection et à la mise en valeur de la faune en forêt publique rejoint directement la mission de la Fondation.

Rappelons que le programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier* est rendu possible grâce aux revenus générés

par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009. Il s'agit d'un programme conjoint du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Fondation de la faune du Québec. La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé mis en place à l'échelle du territoire québécois.

### **À propos**

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

– 30 –

Source :  
M<sup>me</sup> Geneviève Roy  
Directrice des communications et de la collecte de  
fonds  
418 644-7926, poste 135  
[geneviève.roy@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:geneviève.roy@fondationdelafaune.qc.ca)

Renseignements :  
M. Pierre Breton  
Coordonnateur de projets  
418 644-7926, poste 124  
[pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca](mailto:pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca)